

INTERREG – URBACT 2021 - 2027

URBACT

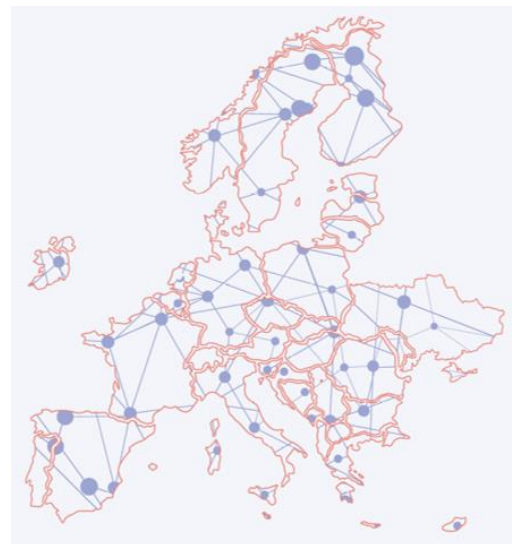
 **Co-funded by
the European Union**
Interreg

AOUT 2025

« Conduire le changement pour de meilleures villes »

URBACT est le seul programme européen de coopération territoriale dédié exclusivement à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les villes sur le développement urbain durable. Il vise à répondre aux besoins des villes en renforçant leurs capacités à concevoir et à mettre en œuvre des politiques intégrées. Au travers de réseaux de villes et d'activités de formation, il promeut au plus près des élus, des responsables municipaux et des acteurs locaux une approche intégrée et participative du développement urbain. Ce programme est ouvert aux villes de l'UE 27, de Norvège, Suisse, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Albanie et Macédoine du Nord ainsi qu'à l'Ukraine et à la Moldavie.

Le taux d'intervention de l'UE du programme varie en fonction de la catégorie de région et du fonds dont le bénéficiaire est originaire.



Budget total

86,8 millions €

108 millions €

LES THÉMATIQUES D'INTERVENTION



6- GOUVERNANCE

• Coopération institutionnelle

86,8 M€ 100%

Total UE * 86,8 M€

* Le total UE intègre 8% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

Le programme a opté pour une seule priorité globale : Gouvernance. Néanmoins ses actions sont organisées en fonction des différents objectifs politiques et spécifiques de la politique de cohésion 2021-2027.

Les 86,8 millions de fonds européens se décomposent comme suit :

- 79 769 000€ de Fonds européen de développement régional (FEDER) pour les partenaires de l'Union européenne
- 5 millions de l'instrument d'aide de pré-adhésion à l'UE (IPA) pour les partenaires en voie d'adhésion à l'UE

- 2 millions de l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI) pour les pays partenaires de l'UE

URBACT – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme finance et accompagne des réseaux de villes qui veulent développer des solutions à long terme en réponse à leurs défis locaux. Ces réseaux se forment suite à des appels à projets et une fois approuvés, ils organisent leurs activités entre 24 et 30 mois avec un budget allant de 550 000 à 850 000 € selon le type de réseau.

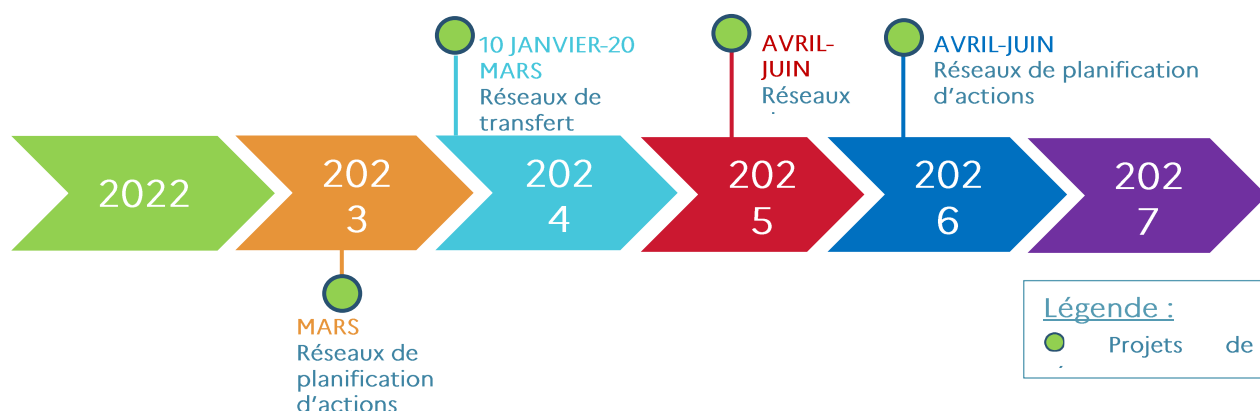
Il existe trois types de réseaux dans le cadre d'URBACT IV, auxquels les villes et d'autres organismes - régions métropolitaines, agences spécialisées, et arrondissements - peuvent adhérer :

- **Réseaux de planification d'action** : les villes et les parties prenantes locales coproduisent des plans d'action locaux intégrés pour relever leurs défis communs.
- **Réseaux de transfert** : les villes comprennent, transfèrent et adaptent une bonne pratique déjà mise en œuvre par une ville qui est aussi le Chef de File du réseau.
- **Réseaux de transfert d'innovation** : les villes élaborent des plans d'investissement pour transférer l'expérience des projets menés à bien par les Actions innovatrices urbaines.

Quel que soit le type de réseau, les villes impliquées développent leurs activités avec les parties prenantes locales - les acteurs du changement des secteurs public et privé, les universités, les ONG et la société civile - dans le cadre d'un Groupe local URBACT. Les villes sont aussi accompagnées par des experts URBACT qui sont directement payés par le programme. Durant leur participation aux réseaux, les villes bénéficient aussi des formations thématiques et méthodologiques liées à la conception des politiques locales participatives et intégrées, ainsi que de la visibilité aux niveaux européen et national à travers des événements et des plateformes digitales.

L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires est Autorité de Gestion du Programme. Elle est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Paris, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers, mène des travaux de renforcement des capacités, de capitalisation et de communication et coordonne les Points de Contacts Nationaux qui fournissent informations et appuis aux bénéficiaires.

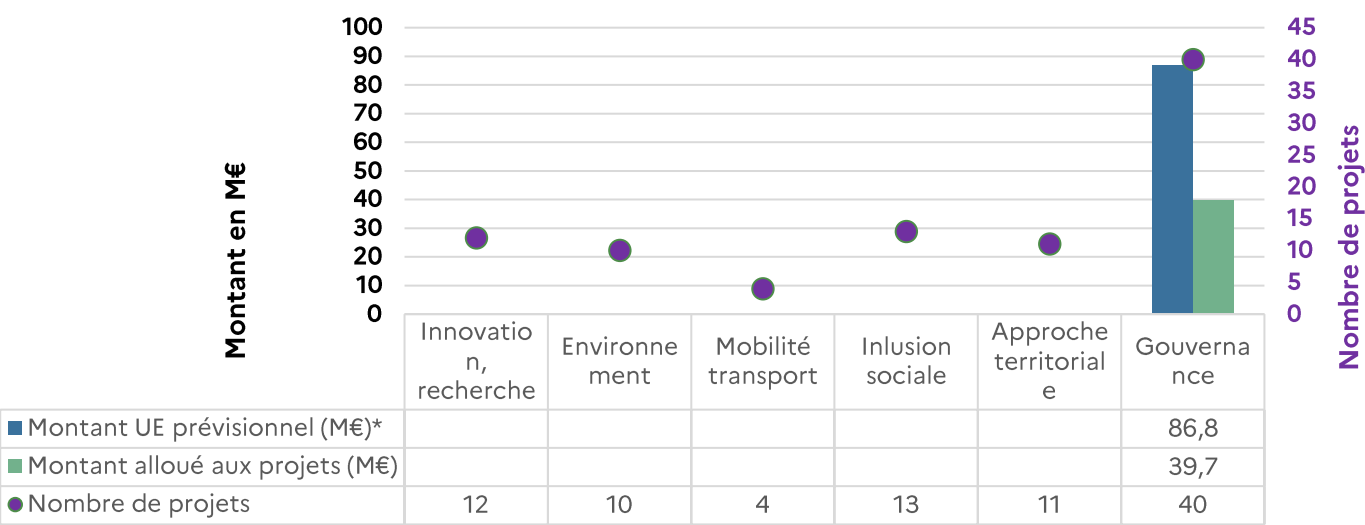
CALENDRIER DES APPELS À PROJETS



Pour plus d'informations sur les appels à projets ou sur comment candidater [cliquez ici](#)

URBACT – POINT DE SITUATION

Le programme URBACT a alloué 46 % du montant UE prévisionnel au bénéfice de 40 projets.

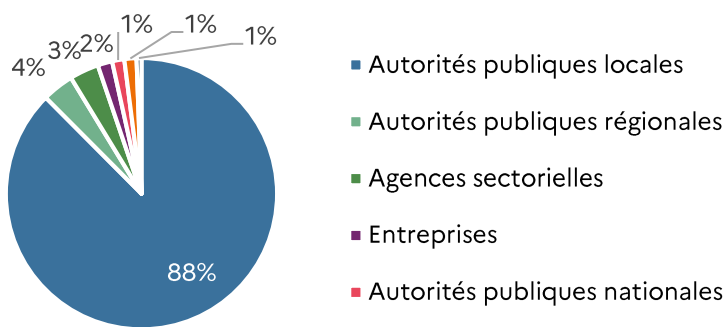


A noter : les projets programmés au titre de l'objectif gouvernance sont répartis à titre indicatif selon leur thématique

Lors du 1^{er} appel à projets, le comité de suivi a approuvé fin mai 2023, 30 « réseaux de planification d'actions ». Fin juin 2024, le comité de suivi a approuvé 10 réseaux de transfert d'innovation.

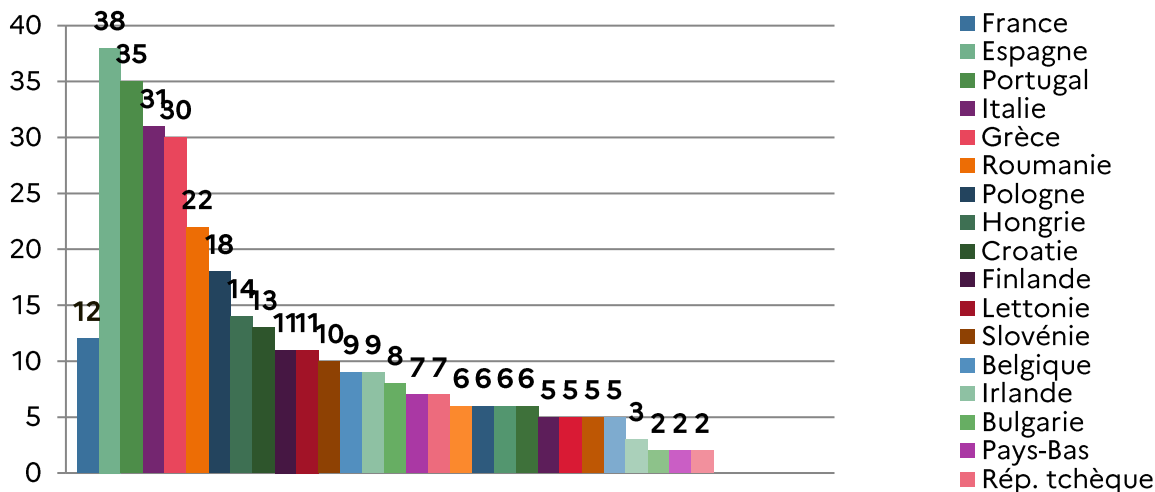
QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

TYPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES



La grande majorité des partenaires URBACT sont des autorités locales (villes et intercommunalités).

ORIGINE DES PARTENAIRES



A ce stade de la programmation, URBACT finance 338 partenaires de 29 pays européens. 4 partenaires français sont chefs de file.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme URBACT [cliquez ici](#); Secrétariat URBACT: Jenny Koutsomarkou, j.koutsomarkou@urbact.eu

Contact France: Lauryn Pignarre: urbact-fr-lux@anct.gouv.fr; lauryn.pignarre@anct.gouv.fr; [site internet](#); [LinkedIn](#) et [X](#)

PROJET EMBLÉMATIQUE URBACT

CITIES AFTER DARK



<u>Chef de file</u> : Braga – Portugal (PT) <u>Budget total</u> : 835 759,36€ <u>Subvention FEDER</u> : 567 904,61€ <u>Durée</u> : du 01/06/2023 au 31/12/2025	<u>Partenariat</u> : - Varna – Bulgarie (BG) - Zadar – Croatie (HR) - Málaga – Espagne (ES) - Tallinn – Estonie (EE) - Nicosie – Chypre (CY) - Paris – France (FR) - Gênes – Italie (IT) - Budva – Monténégro (ME) - Le Pirée – Grèce (GR)
<u>Objectif Spécifique</u> : 6.1. Renforcer la capacité institutionnelle des acteurs des pouvoirs publics, en particulier ceux chargés de gérer un territoire spécifique, et des parties prenantes	
<u>Le Projet en quelques mots (résumé synthétique)</u> Au sein des villes, la vie se poursuit après la tombée de la nuit. Pour qu’une ville fonctionne 24h/24, l’économie nocturne révèle être primordiale sur le plan local, national et mondial. Couvrant divers secteurs allant de la mobilité, au divertissement, à l’hôtellerie, aux services d’urgence, à la sécurité, la vie nocturne demande de trouver un équilibre entre son développement et la qualité de vie des résidents. C’est sur ce thème que le réseau Cities After Dark a choisi de se lancer dans l’aventure URBACT. Composé de 10 villes européennes aux profils divers en termes de taille, de défis et d’ambitions, chaque partenaire aborde les différentes dimensions de l’économie nocturne en tant que levier de revitalisation des économies locales. Avec une approche centrée sur la perception de la nuit par les citoyens, les partenaires européens sont à la recherche d’un équilibre constant entre les besoins de ceux qui souhaitent dormir, ceux qui veulent s’amuser et ceux qui travaillent. Ce réseau explore chaque aspect de la vie la nuit afin de faire de ces heures sombres un laboratoire collaboratif pour favoriser le changement au sein des espaces publics et de services.	
<u>Le Projet en détail (principales activités et réalisations)</u> Afin d’améliorer leur vie nocturne, chaque partenaire détient des défis différents allant du dynamisme culturel, à la mobilité durable, l’insertion professionnelle, l’égalité des sexes, le soutien aux activités commerciales et la création de nouveaux services, la sécurité, la pollution sonore, la lutte contre les comportements nuisibles, la participation citoyenne. Afin de tester de premières actions pilotes, Braga, Nicosie et Paris ont tenté l’expérience avec pour principe commun : sensibiliser la communauté locale au rôle que jouent les industries et les travailleurs nocturnes dans la croissance sociale, culturelle et économique du contexte urbain. A Braga, un livret a été créé pour aider les visiteurs à explorer la ville la nuit comprenant les meilleurs endroits à visiter, les restaurants, bars et établissements de musique. En juillet 2024, Braga a organisé le Braga After Dark Fest, une célébration publique de la vie nocturne dynamique au sein de la ville, démontrant une collaboration intéressante entre toutes les parties prenantes du secteur (DJs, bars, clubs, acteurs culturels, etc.). Le festival a permis de souligner l’importance de l’économie nocturne dans le tourisme et le développement urbain de la ville portugaise. Pour relever le défi du manque d’opportunités pour les jeunes intéressés de travailler dans le secteur de la vie nocturne, Nicosie a organisé en août 2024 une session de formation de DJs et une fête sur la place Eleftheria. Quant à Paris, le festival Marateuf s’est tenu en juin 2024. L’événement d’une durée de 42 heures, s’est déroulé dans 6 lieux différents dans le Nord-Est de Paris. Il a donné lieu à des ateliers transversaux sur le concept de bienveillance au sein de scènes festives avec différentes associations contribuant à populariser le discours sur les comportements respectueux, engageant les participants à développer de nouvelles actions pour la réduction des risques et la lutte contre les violences sexuelles.	

Bien qu'enrichissantes pour les trois villes, ces actions l'ont également été pour les autres partenaires du réseau qui ont pu apprendre de ces pratiques et les intégrer au sein de leur plan d'action, en les adaptant bien sûr à leur spécificité territoriale.

Afin de promouvoir l'économie nocturne en tant que moteur de la croissance, de la durabilité et de l'attractivité des villes, le réseau Cities After Dark applique la méthodologie URBACT se voulant intégrée et participative, se prêtant très bien à la thématique puisque différents secteurs, industries et niveaux de gouvernance doivent travailler ensemble pour créer une expérience nocturne dynamique.

Les solutions apportées ou à venir/les principaux résultats escomptés

Grâce aux approches innovantes, aux méthodologies structurées et aux échanges d'expériences au sein du réseau lors des réunions transnationales, chaque partenaire élabore des solutions adaptées aux besoins de son territoire, avec pour objectif commun : améliorer son économie nocturne tout en préservant un juste équilibre entre son essor et la qualité de vie des habitants.

Par exemple, Braga souhaite renforcer la vie nocturne pour les touristes et les résidents, en aménageant ses espaces publics afin de renforcer la sécurité ; en promouvant des activités nocturnes et en modifiant les politiques et réglementations locales en matière d'autorisation et de contrôle du bruit.

A Nicosie, leur challenge est axé sur la relance des activités nocturnes dans le centre-ville. Pour cela, ils souhaitent créer des initiatives thématiques pour dynamiser leur économie de la nuit ; mettre en œuvre des indicateurs de performance pour réduire la pollution sonore et améliorer l'éclairage public ; et soutenir les activités commerciales et culturelles ouvertes après la tombée de la nuit.

La ville de Paris travaille sur la régulation des comportements nuisibles pour une vie de nuit plus agréable et sûre. Ses actions s'articuleront sur plusieurs axes : l'organisation d'événements et d'activités publics promouvant les comportements bienveillants la nuit, le développement des responsabilités du Conseil de la nuit et le renforcement des activités participatives avec l'Observatoire de la sécurité publique. Pour appuyer cette stratégie sur des bases scientifiques, la Ville de Paris s'est associée avec le Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale.

Le saviez-vous (petite anecdote sur la thématique, ou le territoire couverts par le projet) ou chiffres clés

Paris After Dark, c'est :

- 15 000 bars et restaurants (représentant 25% des commerces)
- 170 boîtes de nuit
- Plus de 600 lieux ouverts après 2h du matin
- 83 000 travailleurs la nuit (13% d'entre eux travaillent après 21h)

Personne contact : Chef de file du réseau : Nuno Almeida nuno.almeida@cm-braga.pt

Site internet / Réseaux sociaux :

Pour en savoir plus sur **Cities after dark** - LinkedIn